



MAITRISE D'OUVRAGE

FONCIM

34, Grande Rue
14123 Fleury-sur-Orne
02.31.38.94.94

MOE CONCEPTION REALISATION

ATELIER DU LIEU

8, rue Geoffroy Drouet
44000 NANTES
02.51.86.49.54

terrains@foncim.fr

COMMUNE DE CHAUMES EN RETZ

” L'ILETTE 2 ”

LOT n°70

Références Cadastres :
Section 040F n° 1755

Surface :
S= 540m²

Adresse :
22 rue Robert SCHUMAN

Permis d'Aménager :

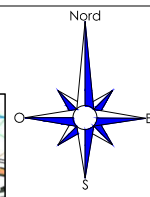
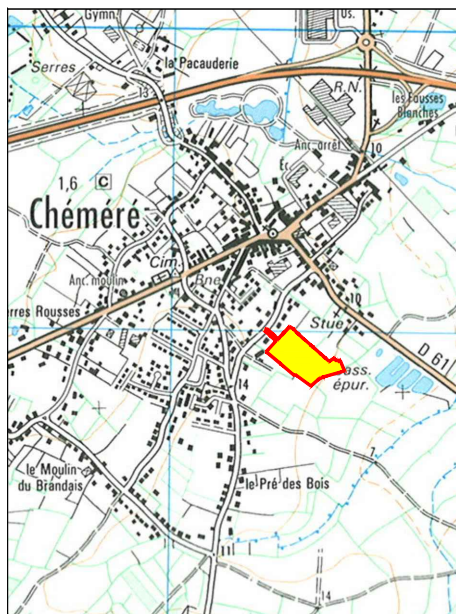
n°044 005 21 D 3001
accepté le 19/07/2021
n°044 005 21 D 3001 M01
accepté le 19/05/2022
n°044 005 21 D 3001 M02
accepté le 25/08/2022

Surface Plancher maximum : 170m²

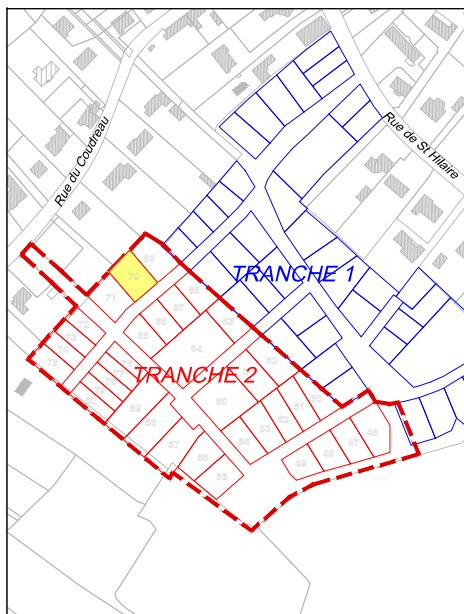
Servitude Particulière : OUI NON

PLAN DE SITUATION

extrait carte IGN échelle 1/25 000



extrait cadastral échelle 1/5000



PLAN DE VENTE DEFINITIF

Ind.	Date	Modifications	G	03.01.2023	Complément
A	21.07.2021	Première diffusion			
E	31.05.2022	Plan de vente définitif			Référence : 21.0293P

EQUIPE DE MAITRISE D'OEUVRE



ATELIER DU LIEU - Architecte urbaniste
TAVERNIER PAYSAGE - Paysagiste
INFRA SERVICES - VRD

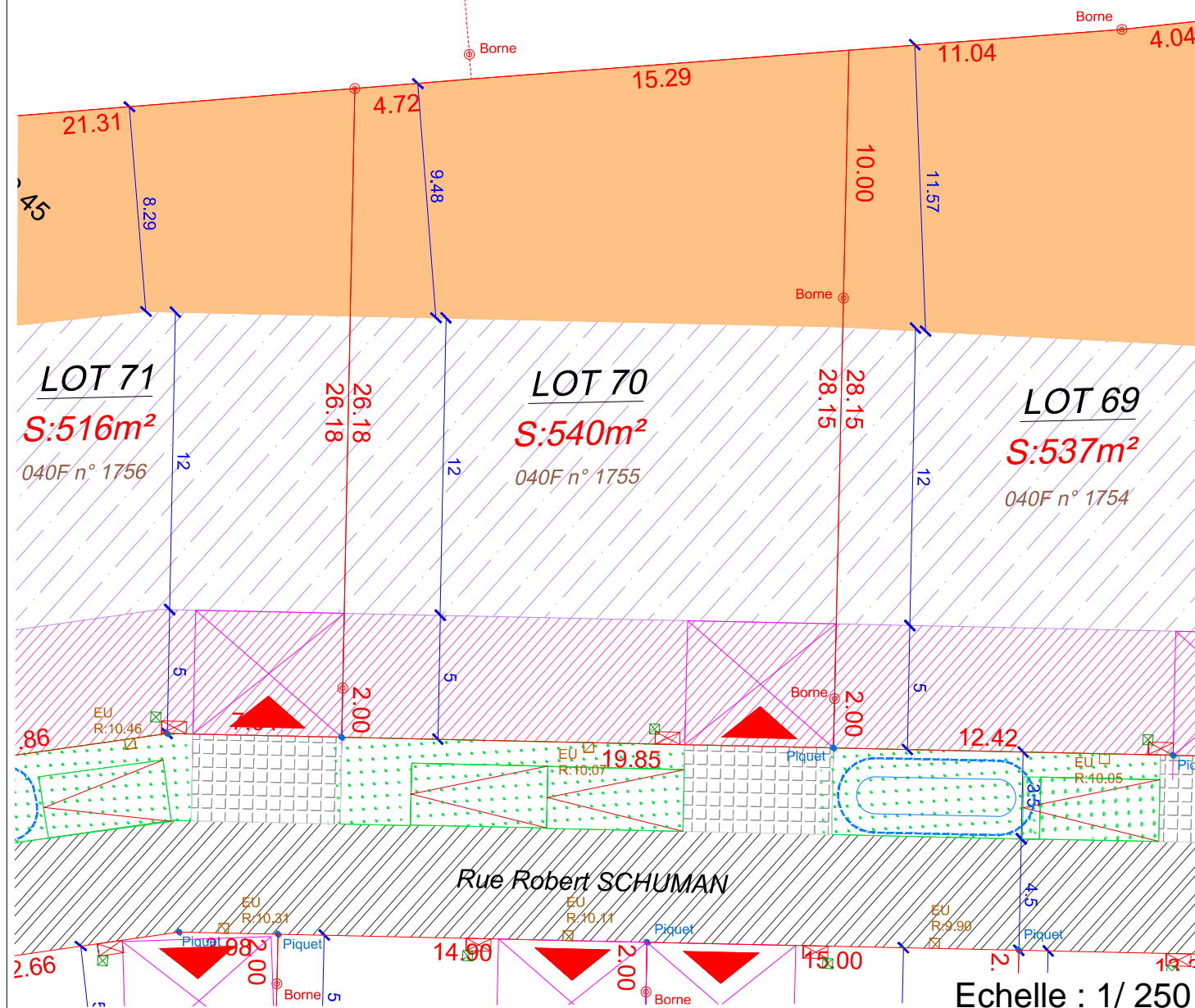
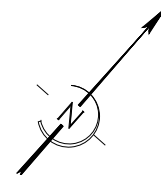
AGE ATLANTIQUE GEOMETRES EXPERTS
Fabien PALFROY, Ingénieur Géomètre-Expert
Germain BATARD, Ingénieur Géomètre-Expert
AGENCE DE PORNIC - SUD LOIRE
420, route de la Janvrie - BP 1412 - 44214 PORNIC Cedex
Tel: 02.40.82.01.44 e-mail: contact@age-lb.com

LA BAULE 9, avenue Florian - BP3 - 44501 LA BAULE Cedex 02.40.42.78.40
ST NAZAIRE 10, rue Pasteur - 44600 SAINT NAZAIRE 02.40.66.00.04
NANTES 20, bd Emile Romanet - 44000 NANTES 02.40.74.55.23
ST BREVIN 31, avenue Pierre Guillou - 44250 SAINT BREVIN LES PINS

PLAN DE BORNAGE

1597

- L'emplacement des coffrets électrique est issu du plan de recolement du 27/09/2022 établi par TRAPELEC
 - L'emplacement des branchements FT est issu du plan de recolement du 30/08/2022 établi par TRAPELEC
 - L'emplacement des coffrets AEP est issu du plan de recolement du 25/08/2022 établi par ATLANTIC'eau
 - L'emplacement des tabourets EU et les cotes altimétriques sont issus du plan de recolement du 12/07/2022 établi par la SARL BOTON-GOUY T.P
 - L'aménageur se réserve le droit, pour toute raison d'ordre technique, d'implanter des bornes EDF 400A sur les lots.
- Nota : Les emplacements des coffrets, branchements et attentes sont donnés à titre indicatifs



Echelle : 1/ 250

LEGENDE:

Végétation créée	Recul minimal par rapport aux limites séparatrices- Zone non-constructible sauf clôtures	Arbres existants
Revêtement Terre-pierre	Alignement ou recul minimal du bâti principal à 5m	Arbres à planter
Revêtement enrobé	Bande de constructibilité principale Hmax R+1=6m à l'égout	Coffret technique Elec, Eau Potable regard Telecom
Revêtement béton balayé/ cadre de la surface en béton lissé	Bande de constructibilité principale Hmax R+1=7m à l'égout	Regard Eaux Usées
Revêtement stabilisé	Bande de constructibilité secondaire	Fil d'eau radier eaux usées
Haies à conserver	Noue	Talus et haie à créer
	Aire de stationnement obligatoire	Zone de stockage des conteneurs les jours de passage du service réputation
	Entrée de parcelle	Poteau incendie
		Stationnement public

Si la construction sur ce lot s'appuie sur la limite séparative, sa hauteur ne pourra pas excéder celle de la construction riveraine.